ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du Tug à Vapeur "Eva" et de 2 Barges.

Johnston Armstrong vs Pelican Pressed Brick Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92.038 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1er. Le Tug à vapeur "Eva" mouillé dans le Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia.

2me Les Barges Pelican No 1 et No 2 mouillées dans le Nouveau Bassin, près Barneyville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Johnston Armstrong, avocat.
12 fév—12 18 25—mars 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 2707 et 2709 rue Sud Robertson, entre les rues Washington et Quatrième, (Ilet borné par la rue Magnolia.)

Gabriel Escude vs Girolame Campisi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92,108 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Sud Robertson [autrefois rue Locust], désigné par la lettre B, sur un devis annexé à un acte pardevant Wynne G. Rogers un notaire en cette ville, le 2 septembre 1901, ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à la rue Sud Robertson [autrefois rue Locust] sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans.
E. J. Merat, avocat pour le demandeur.
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

[illegible] l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le No municipal 1838 de l'avenue Peters.

[illegible] O. Thomas vs Charles E. Gore et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,975—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet (No [illegible]) borné par les rues Peters, les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Octavia et Rempart (autrefois St-Denis), lesdits lots sont désignés par les lots 12 et 13 sur un plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, daté du 6me jour de novembre 1886, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent comme suit : Le lot No 12 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, mesurant trente pieds dix pouces trois lignes de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot No 13 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
T. M. & J. D. Miller, avocats pour le demandeur.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

The People's Homestead Association vs William L. Raymond.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91.915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet (No [illegible]) borné par les rues Upperline, Magasin, Constance et Robert, laquelle portion de terre formant la portion de face du lot No 12 sur un plan de J. F. Braun, architecte, daté du 25 avril 1887, déposé comme plan No 72 en l'étude de A. Hero Jr. notaire, et mesurant trente pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
14 jan—14 21 28—fév 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Portant les Nos Municipaux 2623 et 2625 rue Chartres, entre la rue Port et l'avenue Lafayette.

[Ilet borné par la rue Royale].

French Market Homestead Association vs Joseph A. Schindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92,207—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans la banlieue Washington, Troisième District de cette ville, carré No 4 maintenant carré No 147, qui est borné par les rues Chartres, Port, Royale et l'avenue Lafayette, ayant trente-six pieds, six pouces de façade rue de Chartres sur cent pieds de profondeur ; ledit terrain est le plus près de la rue Port, et est une moitié d'une portion de terre ayant soixante-douze pieds, six pouces de façade rue de Chartres, et se compose de deux terrains Nos six et sept, ayant chacun une façade de vingt-neuf pieds et de la moitié du terrain No cinq ayant une façade de quatorze pieds, six pouces ; lesdits terrains figurent sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 9 février 1835

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.
4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Junius Garlick vs Williams Medical and Surgical Institute et Dr Leon Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,041 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droit, titre et intérêt du Dr Leon Williams dans et à l'affaire intitulée Doctor Leon Williams versus M. et Mme F. W. Gaudin No 90.362 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Stafford et Lambert, avocat du demandeur.
12 fév—12 15 19 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée et ultrayante du Premier District, rue Génois,

Entre la rue Canal et l'Avenue Cleveland,

(Ilet borné par la rue Télémaque)

Crescent City Building Homestead Association vs Wm Gowland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 92,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Génois sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant une partie du lot No 7 et le tout du lot No 8 ; ledit ilet étant désigné sur un assessement des rolls de la ville de la Nouvelle-Orléans comme No 709, et est enregistré dans le bureau des aliénations, livre 212, folio 572 et inscrit au Bureau des Hypothèques dans le livre 878, folio 290.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant : l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin de l'avenue Louisiana et de la rue Freret.

Dans l'ilet borné par les rues Howard et Delachaise.

Frank Christina vs Mme Therese Cusimano et Rocco Cusimano et Salvadore Cantioti.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 88 193—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Louis Spiro et contre Salvadore Cantioti et Rocco Cusimano, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains No 16 et 17, dans l'ilet 592 borné par les rues Howard, Freret, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels terrains mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds ; le lot dix-sept formant le coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Freret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant ; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. R. Forman et Jos. Lantenschlaeger, avocats du demandeur en exécution.
4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4219 rue Magnolia, entre les rues Milan et Berlin (Ilet borné par la rue Clara).

Veuve J. P. Carrere vs Thomas Kellogg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,711. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, l'ilet No 638 compris entre les rues Berlin, Clara, Milan et Arcadia, maintenant Magnolia, de cette ville, désignés comme lots Nos 23 et 24, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Arcadia, maintenant rue Magnolia, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
21 jan—21 22 28—fév 4 11 18 23 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu, Installations, Stock, etc.

Cash Register, Coffre-Fort en Fer, etc.,

DE LA BUVETTE CONNUE COMME LE "COLLEGE INN"

No 717 RUE COMMUNE,

Pour être vendu en block.

Kohlmeyer, Jacob & Hyams Co., Ltd, vs Philip Aremi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92.413—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, MARDI, le 15 février 1910, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux No 717 rue Commune—

Le contenu entier d'installations, meubles et stock de liqueurs, vins, etc. comprenant un Cash Register, Coffre-Fort en Fer, divers, etc., de la

Buvette sur les lieux, d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Legier & Gleason, avocats pour les demandeurs.
12 fév—12 15 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District.

Portant le Numéro Municipal 1036 rue Dante, coin de la rue Zimple.

N. A. Morano vs E. P. Elliott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 91,228 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Seprème District de cette ville, dans l'ilet No 117, borné par les rues Madison, maintenant Dante, Cambronne, Troisième, maintenant Elm, et Zimple, d'après un devis annexé à un acte d'achat de H. G. Boudousquié, passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 5ème jour de mai 1890, mesurant d'après ledit devis cinquante-cinq pieds de face à la rue Madison, maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu audit lot No 10, le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimple.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats du demandeur.
29 jan—29—fév 4 11 18 25—mars 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin des rues Valence et Colisée

(Ilet borné par les rues Chestnut et Bordeaux).

New Orleans Brewing Company vs Mistress Félicie St-Pé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92.006 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y dépendant et appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 293, borné par les rues Valence, Colisée, Chestnut et Bordeaux, désignés comme lots Nos 17 et 18 (dix-sept et dix-huit) ; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Valence sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix-sept formant le coin des rues Valence et Colisée : le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 27 juillet 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats pour la demanderesse.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Rose Byrne Waters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 92.389—Division A—Attendu que Henry A. Gitmann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Rose Byrne Waters, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. J. Reilley, avocat. 5 fév—5 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de haute valeur améliorée dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 1318, 1320, 1322 et 1324 avenue Tulane, entre les rues Liberté et Franklin.

(Ilet borné par la rue Gravier.)

Edouard F. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92.084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatre terrains ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en font partie, situés dans le Premier District de cette ville, carré borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Liberté (anciennement St-Paul), Franklin (anciennement St-Pierre) et Gravier, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan d'arpentage de D. M. Brosnan, député-voyer de cette ville, le 28 mars 1901 ; lesdits terrains, d'après ledit plan, mesurent au pied américain, comme suit : Terrain Un, mesure seize pieds, cinq pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane sur cent trente-trois pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles ; et seize pieds cinq pouces de largeur à l'arrière. Le terrain No deux mesure quinze pieds neuf pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane sur cent vingt pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles ; et seize pieds trois pouces de largeur à l'arrière.

Le terrain No Trois mesure quinze pieds huit pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et seize pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond ; et le terrain No Quatre mesure seize pieds quatre pouces de façade sur une ligne s'étendant parallèlement avec l'avenue Tulane, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles ; et quinze pieds, trois pouces de largeur sur les limites du fond. Ledit terrain No quatre est à soixante-quatre pieds, un pouce de distance de l'avenue Tulane et de la rue Liberté. Tous lesdits terrains ont l'usage d'une allée de six pieds de largeur, ouvrant sur la rue Liberté ; commune aux dits terrains et adjoignant le terrain No 5, faisant face à la rue Liberté, tel que le montre ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats du demandeur.
11 fév—11 12 18 25—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 638 rue S. Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph S. Drouet vs Louise Clifton, épouse de Louis M. Age.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 91.070 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc., situés dans le Premier District de cette ville dans le carré d'ilet No 27 borné par les rues Perdido, Miro, Tonti et Gravier, désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit : No 12, vingt-sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. H. Kar, avocat pour le demandeur.

Mem : Celui qui a donné l'hypothèque ayant été mis en possession de l'avoir de son mari en vertu des articles du Code Civil 930, 931, 932, la susdite propriété sera offerte en vente sujette aux clauses desdits articles, et les acquéreurs sont ici mis sur leurs gardes.

23 jan—23 28—fév 4 5 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm H. Byrnes, Administrateur de la succession de E. Conery, Sr., Thos J. Kernan,

(Subrogé) vs Andrew W. Smythe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,941—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre désigné comme suit :

Section 24, township 12, Range Sud 11 Est dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane contenant cent trente-six et douze centièmes d'acres, plus ou moins.

Sujet à n'importe quels droits légaux que Charles G. W. Talen peut avoir en et à la propriété ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 jan—21 28—fév—4 11 18 23 24

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.